



Accueil de jeunes chefs étrangers

Article

L'attractivité de la gastronomie française doit tout à la créativité et au savoir-faire de ses chefs. Afin de faire partager leur expertise à l'international et ainsi faire rayonner la gastronomie française, Atout France invite aujourd'hui de jeunes cuisiniers du monde entier « en Résidence » !

Lors du 2e Conseil interministériel du tourisme, le Gouvernement a chargé Atout France de mettre en place un plan d'actions de valorisation de la gastronomie française. Une des mesures retenues est l'accueil de jeunes chefs étrangers dans des établissements français de renom à l'occasion de séjour de perfectionnement.

Ces « **Résidences de chefs** » s'apparentent aux séjours d'artistes proposées par certaines institutions culturelles et permettront une transmission et un rayonnement des savoir-faire culinaires français.

L'objectif est d'acquérir de nouveaux savoir-faire auprès de chefs français hautement qualifiés et de favoriser les échanges.

Les établissements retenus pour accueillir ces jeunes cuisiniers bénéficieront de bourses « Goût de/Good France » destinées à faciliter le séjour des résidents.

A l'issue du séjour, certains résidents pourront participer à une présentation de leur travail, lors d'une manifestation en présence de la presse culinaire.



Pour les jeunes cuisiniers internationaux souhaitant candidater, merci de transmettre, **d'ici le 5 octobre**, les documents listés dans l'article 2 de l'appel à candidatures (téléchargeable ci-dessous) à : concours-gastronomie@atout-france.fr

Consultez l'appel à candidatures ci-dessous.

Crédits photo : Atout-France-Getty/Byakkaya